



Nancy, le mardi 13 avril 2021
COMMUNIQUE DE PRESSE

Crise sanitaire / aide aux familles

Le conseil départemental décide la gratuité de la restauration scolaire pour plus de 5 000 collégiens demi-pensionnaires jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020 / 2021.

La crise sanitaire frappe les personnes plus démunies et les plus vulnérables, pour lesquelles l'accès à l'alimentation est particulièrement complexe.

En Meurthe-et-Moselle, plus de 20 000 élèves sont demi-pensionnaires dans les collèges publics et bénéficient d'une tarification sociale pour cette prestation, 100 % des familles étant aidées par le Département : l'aide est en effet modulée en fonction des ressources des familles, *tarifs de 0,5 € à 5 €, ticket à 5,5 €, le coût d'un repas se situant aux environs de 7,60.*

Les familles qui bénéficient des tarifs A et B ont celles qui sont le plus impactées par la crise sanitaire et sociale. A partir du 3 mai, l'accès au service de restauration scolaire sera gratuit pour leurs enfants et ce jusqu'à la fin de cette année scolaire.

La pandémie de la Covid-19 n'est pas sans conséquences par la rupture du lien direct entre les collégiens et leur établissement, que ce soit en termes d'apprentissage, d'éducation, d'équilibre familial, de lien social et d'alimentation.

Le conseil départemental, dans le cadre de son plan collèges nouvelles générations, a toujours accordé un soin particulier à la question de la restauration.

Outre le prix du repas, le développement des circuits courts et des produits bio dans l'assiette des élèves, l'éducation au bien-manger et au tri des déchets font des demi-pensions des acteurs à part entière de l'éducation des jeunes.

C'est pourquoi, lors de la commission permanente du 12 avril, les élus du département ont adopté cette mesure en faveur des familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 650 € : la gratuité des repas au collège pour leurs enfants dès la réouverture des collèges prévue le 3 mai 2021 jusqu'à la fin de l'année scolaire, afin de garantir l'accès à ce repas au plus grand nombre.